UNE ANNÉE EN FORÊT DE COLLECTIVITÉ

FICHE N°23

Cas d'une forêt de plaine feuillus

1 - Aménagement forestier : Document de gestion durable d'une forêt publique. Il organise les interventions en forêt sur une période de 10 à 20 ans. Il est rédigé par l'ONF. *Voir fiche n°7*

2 - Martelage : Désignation des arbres à exploiter (marquage en abandon) ou à conserver (marquage en réserve). *Voir fiche n°5*

3 - Affouage : Choix du conseil municipal d'accorder aux habitants de la commune le droit de se procurer du bois en forêt communale pour la consommation de leur consommation rurale et domestique. *Voir fiche n°22*

Aménagement forestier

Mars 2020